Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 029-212901433-20251218-5AAFR-DE

ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT DE MAHALON (Finistère)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DE L'A.F.R.

Nombre de conseillers : 15
. en exercice : 15
. présents : 10
. votants : 10

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre, à onze heures, le Comité Syndical de l'A.F.R. de MAHALON (Finistère), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de M. Bernard LE GALL, Maire et Président.

Date de convocation : 10 décembre 2025.

Présents : Bernard LE GALL, Didier LORET, Claude PERHIRIN, Éric CLAQUIN, Bernard VIGOUROUX, Henri SAVINA, Yves CARIOU, René SOUBEN, Didier SAVINA, Henri PICHAVANT.

Absents : Mickaël DUQUESNE, Dominique LE GALL, Joël LUCAS, Alain NORMANT, Benoît BRENEOL.

Secrétaire de séance : Éric CLAQUIN

5- DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES.

Monsieur le Maire expose au comité syndical que les crédits prévus aux budgets de l'exercice 2025 sont insuffisants et qu'il y a lieu d'effectuer les virements de crédits ci-après :

AFR

FONCTIONNEMENT	
DF 65888	1.00 €
DF 60633	-1.00 €

Fait et délibéré le 18 décembre 2025
A Mahalon, le 22 décembre 2025.

Le Président
Bernard LE GALL

ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT
Commune de MAHALON